

BAREME D'HONORAIRES

Chez Senior Consulting Group, nous nous engageons à vous offrir des services personnalisés et de haute qualité pour répondre à vos besoins spécifiques. Nos honoraires sont calculés en fonction de la valeur vénale du bien concerné, selon le barème suivant :

Honoraires Maximums Pratiqués :

- Pour les biens d'une valeur vénale inférieure ou égale à 350 000 € :
 - Honoraires fixes de 5 000 € + 7 % du prix de vente.
 - Pour les biens d'une valeur vénale comprise entre 350 001 € et 500 000 € :
 - Honoraires de 7 % du prix de vente.
 - Pour les biens d'une valeur vénale supérieure à 500 000 € :
 - Honoraires de 6 % du prix de vente.
-

Note Importante :

Conformément à la jurisprudence en vigueur, nous nous réservons le droit d'adapter nos honoraires en fonction des spécificités de chaque dossier. Les honoraires indiqués ci-dessus représentent les honoraires maximums pratiqués par notre cabinet. Pour obtenir une estimation personnalisée ou pour toute question supplémentaire, nous vous invitons à nous contacter directement.